



Programmation 2021



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes : ACTIONS DE FORMATION ; ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE

ASSISTANT COMMERCIAL	
Session 1	Du 15/02/2021 au 09/07/2021
SECRETAIRE COMPTABLE	
Session 1	Du 18/01/2021 au 11/06/2021
Session 2	Du 06/04/2021 au 17/09/2021
Session 3	Du 30/08/2021 au 28/01/2022
COMPTABILITE / PAIE	
Session 1	Du 08/03/2021 au 07/05/2021
Session 2	Du 06/09/2021 au 05/11/2021
ASSISTANT RESSOURCES HUMAINES	
Session 1	Du 15/02/2021 au 27/04/2021
Session 2	Du 26/04/2021 au
Session 3	Du 27/09/2021 au
PROJET PRO	
Session 1	Du 04/01/2021 au 30/04/2021
Session 2	Du 08/02/2021 au 09/06/2021
Session 3	Du 08/03/2021 au 07/07/2021
Session 4	Du 06/04/2021 au 19/08/2021
Session 5	Du 03/05/2021 au 17/09/2021
Session 6	Du 07/06/2021 au 18/10/2021
Session 7	Du 05/07/2021 au 16/11/2021
Session 8	Du 13/06/2021 au 24/01/2022

Formations en commerce, ressources humaines, paie et comptabilité :
Certifiantes BAC à BAC + 2

- Eligibles au CPF - CPF de transition
- Ouverte à l'apprentissage et au contrat de professionnalisation, Pro A

Obtention de certificat de compétences professionnelles : socle de compétences certifiants

Toutes nos formations sont susceptibles d'être prise en charge par :

- Le plan de développement des compétences de votre entreprise
- Votre pôle emploi : aide individuelle
- Votre CPF : compte personnel de formation
- La région Occitanie
- L'état : plan investissement dans vos compétences

